

PIAS SIS

Année : 2021

(Partage d'informations accident en service rédigé par un SIS sur la base de son analyse interne)

ARI : problème d'audition de l'alarme de fin de charge

Mots clefs : ARI, isolant de type ouate, feu dans les combles, toit non « démontable »

Rappel sommaire des faits

Date de l'accident : Décembre 2020

Heure : 16H20 (début)

- Contexte : Accident survenu de nuit / Météo : nuageux
- Circonstances : En intervention, préciser : INC

Résumé des faits :

Le XX/12/2020 à 16h20, intervention d'un FPTL armé à 5 SP et VLR avec 2 SP, pour un feu de cheminée dans un bâtiment R+2 à usage d'habitation collective. Un premier binôme (impliqués 4 et 6) effectue une reconnaissance sur la toiture à l'aide du lot de sauvetage au niveau du chapeau de cheminée et alentours. Ils découvrent une toiture en Everit, un conduit de cheminée sale et de la fumée qui sort de 2 endroits de la toiture. Le deuxième équipier (impliqué 5) s'occupe de vider le foyer situé au niveau de la cheminée. Le feu s'est propagé dans les combles remplis de laine de roche et de ouate. Le binôme (impliqué 2 et 5) pénètre dans les combles sous ARI. Pour progresser, ils sont obligés de positionner le dossard à côté d'eux, posé dans la ouate. Les deux SP (impliqués 2 et 5) travaillent à genoux sur des planches en bois.

Il y a 4 rotations effectuées par différents binômes sous ARI pour retirer manuellement l'isolant consommé : N°1: impliqués 2 et 5; N°2: impliqués 6 et 5; N°3: impliqués 6 et 2; N°4: impliqués 7 et 5.

Au cours de la 4e rotation, l'équipier (impliqué 5) est pris en défaut par manque d'air dans sa bouteille d'ARI et a dû décapeler sur place puis s'extraire lui-même d'urgence des combles.

Illustrations



Trappe d'accès aux combles



Zone de travail exigüe avec ARI sous la ouate



Bilan humain

Interne au service :

1 SP vu par SSO sur place et mis au repos pour le reste de l'intervention sans transport

Extérieur au service :

RAS

Bilan matériel

Interne au service :

RAS

Extérieur au service :

RAS

Analyse

Fait(s) générateur(s) le(s) plus probable(s) : Avec les nouvelles composantes des isolations des combles (exemple: la ouate très volatile), celle-ci peut étouffer partiellement et/ou totalement le son du sifflet de fin de charge quand l'ARI est immergé dans ce produit et donc le rendre inaudible pour le personnel autour. Pour autant les autres barrières auraient dû fonctionner.

Tests effectués par le service responsable de l'air respirable :

Condition d'utilisation de l'ARI	Etat de fonctionnement du signal sonore de fin de charge	dB du sifflet
Air libre	ACTIF	64.4
Sous l'isolant de type ouate (environ 15cm)	ACTIF	23.5

Sous environ 15 cm de ouate le sifflet de fin de charge fonctionne mais à très faible intensité : 23.5 dB

Facteurs	Aggravants ou défavorables	Atténuants ou favorables
Humains	Pas le réflexe de contrôler visuellement le manomètre de pression.	Réactivité du personnel pour aider le SP à s'extraire des combles.
Organisationnels	Pas de demande de renfort auprès du CODIS pour remplacer les binômes sous ARI et pas d'inquiétude de la part du CODIS.	Sans objet.
Techniques	Toiture en plaques de type Everite difficilement démontable. Température du conduit élevée.	Sans objet.
Environnementaux	Progression dans les combles avec faible hauteur.	Travail en statique proche de la trappe d'accès aux combles. Présence de peu de fumée.

Réaction(s) immédiate(s)

Humain : Mise au repos du SP impliqué.

Organisationnel : Mise à l'écart de l'ARI impliqué pour contrôle et vérification de l'ensemble de l'équipement au service « air respirable ».

Mesures de prévention

Humain : Rappeler l'importance de contrôler régulièrement, par le SP porteur de l'ARI, l'air restant dans la bouteille à l'aide du manomètre.

Organisationnel :

- Déclencher le soutien sanitaire conformément aux règles d'engagement dès que l'on perçoit une intervention de longue durée, présentant des facteurs de complexités et des risques (dans le cas présent réengagement des SP sous ARI - 4 rotations ici dont 3 par la même personne).

- Rôle du CODIS qui doit surveiller toutes les interventions sans à priori de banalité avec interrogations et déclenchement de renforts à priori.

- Rappel de l'importance des règles liées aux interventions en milieu confiné et avec ARI :

- Pas de réengagement immédiat,
- Autonomie annoncée à l'avance,
- Règles d'investigations (RAPACE avant l'engagement, Etc...),
- Présence d'un contrôleur ARI en charge de la sécurité du binôme engagé.

-Attention particulière en présence de ce type d'isolant lorsque le bas de l'appareil risque d'être enfoui.